Questions orales

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'ai bien communiqué avec les pays dont les ressortissants sont morts lors de l'écrasement de l'hélicoptère, puisque je leur ai fait parvenir des messages de condoléances. J'étudie maintenant la possibilité d'avoir des entretiens avec leurs représentants au Canada ou par l'entremise de nos représentants chez eux pour connaître leur réaction à cette malheureuse tragédie.

[Français]

M. Wagner: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre a-t-il protesté auprès du FLN et a-t-il reçu des excuses au sujet de cet incident?

[Traduction]

M. Sharp: Non, monsieur l'Orateur. Nous avons reçu des représentants du gouvernement révolutionnaire provisoire la même explication de l'incident que j'ai exposée dans ma déclaration à la Chambre, savoir qu'ils prétendent que l'hélicoptère s'était écarté de son corridor aérien et que ce fut un accident.

LES JEUNES

LE PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»—ON SUGGÈRE DE DOUBLER LE BUDGET

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Étant donné que l'insuffisance des crédits mis à la disposition du ministère responsable de l'application du programme «Perspectives-Jeunesse» ne permet pas à l'honorable ministre d'accepter plus du tiers des projets qui ont été présentés, celui-ci peut-il dire s'il songe à demander la tenue d'une réunion d'urgence des membres du cabinet afin que soit étudiée la possibilité de doubler les crédits affectés à ce programme?

[Traduction]

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Non, monsieur l'Orateur, nous n'y songeons pas.

LES GRAINS

LA DÉFINITION DU MOT «PRODUCTEUR» QUANT AU VOTE SUR LA COMMERCIALISATION DU LIN, DU COLZA ET DU SEIGLE, ET LE MANDAT DE LA COMMISSION DU BLÉ

M. Frank Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Étant donné l'intérêt croissant que l'on porte dans l'Est du Canada au vote prochain sur la commercialisation du lin, du colza et du seigle, par l'entremise de la Commission canadienne du blé, puis-je demander au ministre ce qu'il entend par producteur ayant le droit de vote ou quelles sont les conditions à remplir pour pouvoir voter?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Je ne peux pas répondre pour le moment, monsieur l'Orateur. Nous

avons entamé des discussions avec divers organismes agricoles au sujet de la nature des votes et des conditions requises par les producteurs pour avoir le droit de vote. On a proposé deux formules: ou bien les cultivateurs de colza auront seuls le droit de vote, ou bien tous les détenteurs de permis voteront. Voilà ce qu'il faut décider.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

VIETNAM—LE RETRAIT D'AUTRES CONTINGENTS DE LA

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures: elle fait suite à celle qu'a posée le député de Saint-Hyacinthe. Est-ce qu'un des autres pays représentés au sein de la Commission internationale de contrôle et de surveillance a laissé entendre, à la suite des récents événements, qu'il désirait se retirer de la Commission ou qu'on la dissolve?

• (1510)

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur. On ne m'a parlé de rien et on ne m'a pas fait d'instances de ce genre. La Commission proprement dite examine évidemment les répercussions de la tragédie pour son fonctionnement, mais cela a trait au déploiement des équipes.

LE CONSEIL DE LA RADIO-TÉLÉVISION CANADIENNE

LE REMANIEMENT DE L'EFFECTIF—LE CAS DES FEMMES ET DES MEMBRES EXPÉRIMENTÉS

M. P. J. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Communications. Sur quel critère le ministre s'est-il fondé pour ramener de deux à une le nombre de femmes membres du Conseil de la radio-télévision canadienne, sur un effectif de 15 personnes, et pour ramener de 3 à 2 le nombre des membres ayant une expérience en radiodiffusion?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications): Monsieur le président, je dois d'abord dire que c'est un équilibre continuellement instable qui règne dans les conseils du genre de celui-là. A n'importe quel moment dans le temps, il faut cependant essayer de réaliser l'équilibre le plus parfait possible. Pour rassurer l'honorable député, j'ajouterai que des vacances se produisent de temps à autre, au Conseil de la radio-télévision canadienne, comme il s'en produit dans tous les conseils du genre, et que même si, à certains moments, l'équilibre peut sembler rompu, le gouvernement garde à l'esprit qu'il faut le rétablir le plus tôt possible.

[Traduction]

M. Nowlan: Étant donné l'importance du CRTC pour l'industrie des communications au Canada et la nature quasi judiciaire de cet organisme, le ministre peut-il faire une vérification auprès du président du CRTC et revenir assurer la Chambre que tous les commissaires que cette organisation a nommés à plein temps et à temps partiel n'occupent pas de poste politique au moment de la nomination ou en cours de mandat.

[M. Wagner.]